

VILLE D'EU
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Délibération N° 2025/056/DEL/7.5

Séance du 4 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 4 mars, à 19 h 15, se sont réunis à la salle Michel Audiard, les membres du Conseil municipal de la Commune de EU, sous la présidence de M. Michel BARBIER Maire en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Maire dans le délai voulu par la loi.

Présents : M. BARBIER Michel, Mme BRIFFARD Claudine, M. GODEMAN Sébastien, Mme DUJEANCOURT Anne, M. LLOPEZ Laurent, Mme INZANI Béatrice, M. MARTIN Jean-Marie Adjoint, Mme DUNEUFGERMAIN Thérèse, Mme DOUDET Catherine, M. BOSCHER Emmanuel, M. DANJEAN Laurent, Mme ROCHE Karine, M. VASSELIN Julien, M. RUELLOUX Samuel, M. DENEUFVE Gilbert, M. ADAM Hervé, Mme VANDENBERGHE Isabelle, M. ACCARD Stéphane, M. CARBONNET Yann, M. DUCHAUSSOY Joël, Mme THERIN Aurélie, M. MANGEON Stéphen, M. NORBERT Jean, Mme GAOUYER Marie-Françoise.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Mme FIRION Isabelle par M. BARBIER Michel, M. SEIGNEUR Pascal par M. GODEMAN Sébastien, Mme CHAVES Hélène par Mme BRIFFARD Claudine, Mme BOUQUET Marie-Odile par M. DENEUFVE Gilbert, Mme DELVAL Isabelle par M. ADAM Hervé.

Absent :

Le secrétariat a été assuré par : M. RUELLOUX Samuel.

Date de convocation : 26/02/2025	Nombre de Membres en exercice : 29
Nombre de Membres présents : 24	Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de suffrages exprimés : 29	Votes pour : 29
Votes Contre : 0	Abstention : 0

**Objet : TRAVAUX DE REFECTION DE LA ROUTE DE BEAUMONT –
DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR OU DE LA DSIL
2025**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que la partie de la route de Beaumont, située entre la route d'Eu et l'entrée de Briga (3910ml) doit être requalifiée compte tenu de son état de dégradation.

Trois sections sont définies :

- La première entre la route d'Eu jusqu'à l'entrée numéro 1 du cimetière,
- La seconde entre l'entrée numéro 1 du cimetière jusqu'à la ferme de Beaumont,
- La troisième entre la ferme de Beaumont et l'accès à Briga.

Le montant total de l'opération est estimé à la somme de 897 937 € HT, soit 1 077 524 € TTC dont principalement 50 487 € HT d'honoraires de maîtrise d'œuvre, 82 335€ HT de travaux pour la première section, 54 140 € HT pour la seconde section et 654 275 € HT pour la troisième section.

.../...

Cette opération pouvant être subventionnée au titre de la DETR 2025 ou de la DSIL 2025 et vu le plan prévisionnel de financement suivant, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Dépenses H.T	Recettes maximales attendues
<u>Montant de l'opération</u> 897 937 € HT	Subventions DETR/DSIL 2025 : 269 381 € (30%)
	Part autofinancement : 628 555,90 € (70%)

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès de l'Etat, du Conseil Départemental de Seine-Maritime et de tout autre financeur potentiel la subvention la plus élevée nécessaire à la réalisation de cette opération ;
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à engager les travaux sous réserve de l'attribution de la subvention.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance

Le Maire,
Michel BARBIER

Le secrétaire de séance,
Samuel RUELLOUX

